

Medi Point – L'accès à un réseau de partenaires spécialisés

Zurich – votre partenaire compétent en matière d'assurances de personnes

Avec Medi Point, Zurich dispose d'un réseau de partenaires triés sur le volet répartis dans toute la Suisse.

Zurich fait appel à ce réseau de façon ciblée, lors de l'accompagnement individuel des patients et du Case Management.

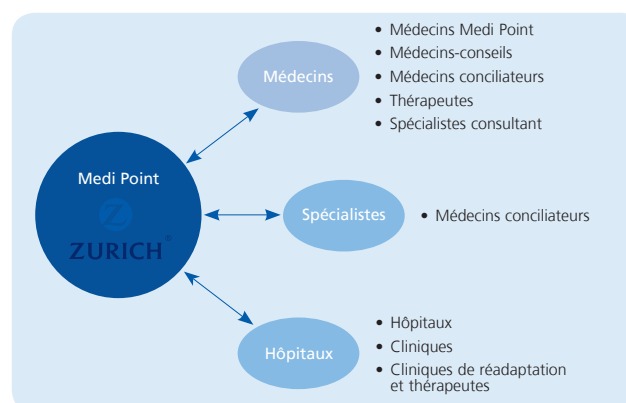


Medi Point est également un interlocuteur à la disposition des clients de Zurich. En fonction de leurs besoins, les personnes accidentées ou malades bénéficient:

- d'un accès rapide à des possibilités de traitement optimales (et surtout à des spécialistes pour lesquels les délais d'attente peuvent être longs),
- de conseils immédiats, sans tracasserie administrative, et d'un soutien lors de la recherche du prestataire approprié.

Réseau Medi Point

Le réseau rassemble des médecins, des spécialistes et des hôpitaux. La qualité de leurs prestations est garantie et une collaboration optimale et simplifiée est assurée avec eux.

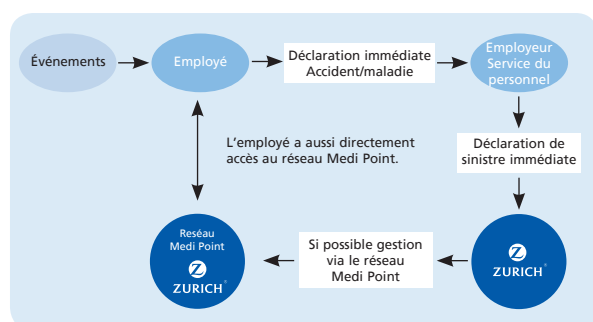


L'adresse Internet www.medipoint.ch contient des informations sur les hôpitaux et cliniques partenaires et des réponses à des questions en rapport avec Medi Point.

Droit d'accès à Medi Point

Ont accès à Medi Point, tous les employeurs qui ont conclu auprès de Zurich, pour leur personnel, une assurance-accidents (LAA et complément LAA), une assurance perte de gain en cas de maladie ou une assurance de prévoyance professionnelle.

- L'employeur déclare immédiatement l'incapacité de travail de son employé à Medi Point, ce qui donne accès à ce dernier aux médecins et thérapeutes partenaires externes. L'employé reçoit ainsi rapidement le bon traitement et une garantie quant au choix du médecin et de la méthode de traitement. Il reste libre de choisir le médecin qui lui convient.
- L'employeur et/ou le service du personnel de celui-ci déclare immédiatement le sinistre via Sunet, par écrit ou par téléphone ou via la plate-forme en ligne.



Pour l'employé, Medi Point offre les avantages suivants:

- Premier interlocuteur en cas d'accident après la phase d'urgence
- Accès rapide et facile à des spécialistes
- Information complète sur les méthodes de traitement alternatives
- Soutien actif lors de la réintégration dans le processus de travail

Prestations de Medi Point pour l'employeur

- Garantie d'un processus de guérison rapide, approprié et de haute qualité pour les employés en incapacité de travail
- Vérification de l'incapacité de travail en cas de doutes
- Logiciel Sunet assurant une gestion simplifiée des sinistres et des absences

Avantages de Medi Point pour l'employeur

- Possibilité de réintégration rapide de l'employé dans le processus de travail (moins de cas AI)
- Réduction des charges administratives grâce à Sunet

↓
Économies de frais

Contribution de l'employeur

L'employeur peut influencer positivement le processus d'incapacité de travail et de réinsertion grâce à Medi Point comme suit:

- Informer les employés des prestations de Medi Point
- Mettre en place des processus internes de déclaration clairs en cas d'incapacité de travail
- Encourager le choix du médecin traitant avec Medi Point
- Remettre immédiatement à la Zurich les déclarations d'accident/de maladie via Sunet
- Soutenir activement le processus de réintégration (adaptation du poste de travail, offre de possibilités de travail aux personnes partiellement invalides, etc.)
- Faire encadrer les personnes malades ou accidentées par des collaborateurs appropriés

Zurich et notre équipe de spécialistes se tiennent à votre disposition.